L'ACCORDEUR – METS LA PRISE
Accompagnement des pratiques

RAPPEL DU CADRE GÉNÉRAL DU SERVICE CIVIQUE

quoi ? : engagement pour une période déterminée dans une mission d'intérêt général
pour qui ? : toute personne de 16 à 25 ans, sans condition de diplôme
personnes nationalité française ou ressortissant d'un pays de l'UE
indemnité ? Le volontaire reçoit 580,55€ par mois (+107,67€ sur critères sociaux)
où ?: associations, collectivités territoriales, établissements publics, structures agréées ESUS
Le RIM recrute des volontaires pour des missions dans le secteur des musiques actuelles dans toute la Nouvelle Aquitaine.
site officiel de l'Agence du Service Civique : http://www.service-civique.gouv.fr/

PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE D'ACCUEIL

L'Accordeur est un lieu dédié aux musiques actuelles comportant une salle de concert de 450 places, 3 locaux de répétitions, une Rockschool et un pôle ressource accompagnement destiné aux jeunes artistes. Parallèlement à ces activités, L'association Mets La Prise, qui gère le projet culturel de l'Accordeur, met également en place de nombreuses actions culturelles à destination de différents publics : scolaires, jeunes, personnes en situation de handicap ou de difficultés sociales...

http://www.laccordeurlasalle.com/

SERVICE CIVIQUE
Une mission pour chacun au service de tous

MISSION

- thème : Valorisation et accompagnement des pratiques

- objectif d'intérêt général de la mission : favoriser l'expression de la diversité culturelle. Le volontaire développera les actions de soutien et d'accompagnement auprès des artistes amateurs. Il favorisera l'expression de ces derniers lors des scènes amateurs et développera les liens avec d'autres publics.

- tâches proposées :

- Participer à l'accueil des musiciens sur les activités de transmission et de répétitions, et développer la mise à disposition d'informations et d'ateliers de sensibilisation à destination de ces publics amateurs ;
- Favoriser le bon déroulement des scènes amateurs, notamment au niveau technique (plateau, son, lumière…) ;
- Contribuer à la structuration et au développement des groupes amateurs et en voie de professionnalisation.

En complément, le/la volontaire pourra mette en œuvre une proposition relevant de sa propre initiative, éventuellement en collaboration avec les autres volontaires présents sur la structure ou dans le réseau.

La mission de service civique comportera également des temps de rassemblement avec tous les volontaires du RIM (réseau des indépendants de la musique) tels que les formations civiques et citoyennes, des temps de rencontre avec les autres volontaires ainsi que des temps dédiés à votre projet d'avenir.
Ce journées seront l'occasion rencontrer et partager avec d'autres volontaires mais également de travailler sur des thématiques telles que par exemple le développement durable, l'économie sociale et solidaire, la diversité culturelle etc.
Chaque volontaire disposera des ressources et de l'accompagnement nécessaire pour la mise en œuvre de son projet d'avenir quel qu'il soit (ex : conseils, formations, mise en relation, information…). Durant son passage dans la structure, le ou la volontaire découvrira la dynamique de la vie associative.

- à prendre en compte : Intérêt pour les domaines techniques du spectacle (son, lumière), le travail manuel et le secteur des musiques actuelles.
Qualités recherchées: autonomie, esprit d'initiative bon relationnel et goût pour le travail en équipe.
Horaires en soirée et certain week-ends, donc véhicule impératif au vu de la situation géographique du lieu (Saint Denis de Pile).

- date de début de mission : 4 novembre 2019

- durée : 7 mois maximum – 28 h par semaine

CONTACTS / LIENS

Fred Fenech : technique@metslaprise.org 06 71 58 96 73 – 05 24 08 43 45

SERVICE CIVIQUE
Une mission pour chacun au service de tous